****

**DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES**

**COMMUNE DE BOURS**

**INSCRIPTION SCOLAIRE**

L’inscription à l’école maternelle et primaire de BOURS se fait en mairie ; nous vous remettrons un certificat d’inscription.

 L’admission se fait ensuite à l’école auprès de la directrice Madame HERBERT.

Liste des pièces justificatives à fournir auprès de la directrice :

* Certificat d’inscription précité
* Certificat médical portant la mention « à jour de ses vaccinations »
* Copie du carnet de santé (pages vaccinations)
* Copie du livret de famille
* Pièces d’identité des 2 parents
* 1 justificatif de domicile
* S’il s’agit d’un changement d’école, certificat de radiation de l’école précédente

 Les contacts utiles :

* + Mairie de BOURS :
	+ Téléphone : 05 62 37 62 80
	+ Mail : mairie@mairie-bours65.fr

Ecole de BOURS :

* + Directrice : Madame Mélodie HERBERT
	+ Téléphone : 06 62 36 38 54
	+ Mail : ce.0650225S@ac-toulouse.fr

Nous vous remercions de votre confiance.

Le Maire

Julien NIGON

1 rue de la République 65460 BOURS – Tél. 05.62.37.62.80

mairie@mairie-bours65.fr